

GRADE DE REFERENCE	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS	NOMBRE DE POSTES NON PERMANENTS
<u>I - TRANSFERT DE SERVICES MUNICIPAUX VERS LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE</u>		
<u>MUSEES :</u>		
Conservateur patrimoine en chef	-1	
Conservateur patrimoine	-3	
Attaché de conservation patrimoine	-1	
Assistant de conservation principal 2ème classe	-5	
Assistant de conservation	-1	
Adjoint du Patrimoine 1ère classe	-2	
Adjoint du Patrimoine 2ème classe	-8	
Attaché territorial	-2	
Rédacteur principal 1ère classe	-1	
Rédacteur	-1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	-1	
Adjoint administratif 1ère classe	-1	
Adjoint administratif 2ème classe	-10	
Agent de maitrise principal	-7	
Agent de maitrise	-4	
Adjoint technique principal 1ère classe	-4	
Adjoint technique principal 2ème classe	-3	
Adjoint technique 1ère classe	-5	
Adjoint technique 2ème classe	-17	
<u>MUSEUM</u>		
Conservateur du patrimoine	-1	
Attaché de conservation du patrimoine	-2	
Assistant de conservation	-1	
Adjoint du patrimoine 2ème classe	-1	
Rédacteur principal 1ère classe	-1	
Rédacteur	-1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	-1	
Adjoint administratif 2ème classe	-0,5	
Agent de maitrise principal	-1	

Adjoint technique principal 2ème classe	-1
Adjoint technique 2ème classe	-2
<u>II - MESURES NOUVELLES</u>	
Ajustements du nombre et de la qualification d'emplois à temps complet et non complet résultant de la qualification d'emplois à temps complet résultant de vacances de postes de changements de filière, de l'évolution des missions	
<u>. Réorganisation Direction des Temps de l'Enfant : création de 20 postes</u>	
Attaché	-1
Attaché ou Ingénieur	1
Bibliothécaire	-1
Attaché ou Ingénieur	1
Technicien principal 2ème classe	-1
Rédacteur	1
Educateur des APS principal 1ère classe	-1
Rédacteur, Technicien, Animateurs ou Assistants socio-éducatifs	1
Agent de maîtrise	-1
Rédacteur, Technicien, Animateurs ou Assistants socio-éducatifs	1
Rédacteur	-1
Educateur des APS principal 2ème classe	1
Rédacteur principal 1ère classe	-1
Rédacteur, Animateur socio éducatif ou Educateur des APS	1
Adjoint technique 2ème classe	-1
Rédacteur ou Technicien	1
Ingénieur en chef	-1
Adjoint administratif ou Rédacteur	1
Conseiller socio éducatif	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Educateur des APS	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Agent de maîtrise	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Agent de maîtrise principal	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Adjoint administratif 2ème classe	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Agent de maîtrise principal	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Agent de maîtrise principal	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Agent de maîtrise principal	-1
Adjoint technique 2ème classe	1
Rédacteur	-1
Adjoint technique 2ème classe	1

Attaché principal	-1	
Adjoint technique 2ème classe	1	
Cadre de santé 2ème classe	-1	
Adjoint technique 2ème classe	1	
<u>. Transformation de postes DTE</u>		
Attaché principal	-1	
Attaché ou Ingénieur	1	
Attaché	-1	
Attaché ou Ingénieur	1	
Adjoint territorial d'animation	-1	
Rédacteur, Animateur socio éducatif ou Educateur des APS	1	
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	-1	
Rédacteur, Animateur socio éducatif ou Educateur des APS	1	
<u>Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative :</u>		
<u>HANGAR 23</u>		
<u>Création d'un nouveau théâtre municipal - Hangar 23 fusionnant avec</u>		
<u>le Théâtre de la Chapelle Saint-Louis et la salle Louis Jovet au 1er septembre 2016</u>		
<u>création de 3 postes à temps complet :</u>		
1 Attaché	-1	
1 Attaché	1	
1 Attaché	-1	
1 Ingénieur	1	
1 Rédacteur	-1	
1 Rédacteur	1	
<u>création d'1 poste à temps non complet à hauteur de 23,73 % :</u>		
1 Adjoint technique 1ère classe	-1	
1 Adjoint technique 1ère classe	0,24	
TOTAL	-90,26	